

Année 2023

Rapport d'activité de la FHF Nouvelle-Aquitaine



1- Le service public de santé en région :

- 3 Centres Hospitaliers Universitaires
- 79 Centres Hospitaliers
- 218 établissements sociaux et médicaux-sociaux



2- Des hommes et des femmes engagés :

- 80 000 professionnels dont 11 000 médecins

3- Des valeurs partagées :

- Egal accès à des soins pour tous
- Innovation et excellence
- Continuité de la prise en charge



Rendez-vous sur www.fhf.fr

 @FHF_N_AQUITAINE

Table des matières

1. Faits marquants 2023	2
1.1 Révision du Projet régional de santé Nouvelle-Aquitaine	2
1.2 Fil rouge « la résilience hospitalière »	2
1.2.1 Congrès interrégional des FHF Nouvelle-Aquitaine et Occitanie à Biarritz les 14 et 15 septembre 2023	3
1.2.2 Signature de l'accord-partenarial entre la FHF Nouvelle-Aquitaine et Pôle Emploi.....	3
1.2.3 Journée régionale dédiée à « la transformation écologique : les outils pour agir »	4
2. Association FHF NA	5
2.1 Gouvernance - Instances	5
2.2 Permanence.....	6
2.3 Bilan financier	6
3. Animation	7
3.1 Coordination	7
3.2 Groupes de réflexion	7
3.3 Evènements régionaux organisés par la FHF NA	8
3.3.1 Journée régionale du secteur médico-social	8
3.3.2 Séminaire système d'information et cybersécurité	8
3.3.3 Webinaires	9
3.4 Congrès interrégional	9
3.5 Appui aux établissements.....	10
3.5.1 Accompagnement des établissements / Réponses au fil de l'eau aux questions techniques et demande de conseils	10
3.5.2 Base documentaire à destination des ESMS	10
3.5.3 Référent Handicap Mutualisé Nouvelle-Aquitaine.....	11
3.6 Newsletters.....	11
4. Activité de lobbying et de représentation des établissements	12
4.1 Rencontres régulières avec l'ARS	12
4.2 Les conseils départementaux	12
4.3 Représentation de la FHF aux instances et consultations régionales.....	13
4.4 Contribution aux évènements, colloques et forums régionaux	14
4.5 Liens avec la FHF nationale.....	14
5. La FHF NA en actions - Contributions et propositions	15
5.1 Régulation de l'intérim	15
5.2 Enquête métiers en tension et difficultés de recrutement	15
5.3 Service d'accès aux soins (SAS).....	16
5.4 Révision du Zonage.....	16
5.5 Ségur investissement.....	16
5.6 Service civique	17
5.7 Enquêtes	17
6. Orientations stratégiques pour 2024	18

1. Faits marquants 2023



Améliorer la santé de toutes
et tous en Nouvelle-Aquitaine

1.1 Révision du Projet régional de santé Nouvelle-Aquitaine

Le Directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine a soumis, à consultation réglementaire du 28 juin au 29 septembre 2023, le projet de Projet régional de santé (PRS) Nouvelle-Aquitaine 2018-2028 et, plus particulièrement, la révision du Schéma régional de Santé (SRS) et le Programme régional d'accès à la prévention et aux soins (PRAPS).

Dans ce cadre, **la FHF Nouvelle-Aquitaine s'est clairement positionnée pour porter la voix des établissements publics de santé** en termes de méthodologie d'élaboration et de consultation, de priorités à mettre en exergue dans le PRS et de définition des Objectifs quantifiés de l'offre de soins (OQOS).

A l'appui de cette position et avec la contribution des établissements adhérents, **la FHF Nouvelle-Aquitaine a obtenu :**

- **L'organisation d'une Assemblée générale de la CRSA** dédiée à la révision du PRS ;
- **La prise en compte**, dans les motions votées en CSOS et en CRSA, **des éléments de contextualisation et des priorités proposés par la FHF Nouvelle-Aquitaine**, notamment la nécessité de prendre en compte les enseignements du COVID, de la crise démographique dans les formations, ainsi que les enjeux de parcours, de pertinence et de permanence des soins mais aussi les enjeux de maillage du territoire en psychiatrie... ;
- **La publication**, sur le site internet de l'ARS NA (accessible à tous), **de la cartographie nominative de toutes les autorisations d'activités de soins et d'équipement** en Nouvelle-Aquitaine, ainsi que son actualisation régulière ;
- **23 modifications d'OQOS** (par rapport à la version du PRS soumise initialement à consultation réglementaire) ;
- **3 arbitrages défavorables du Directeur général de l'ARS NA sur des demandes de modification d'OQOS de la FHF** impactant défavorablement les établissements publics de santé.

Pour ce faire, elle est intervenue activement dès les groupes de travail et jusqu'à la veille de la publication du PRS révisé :

- Au niveau des instances régionales consultées réglementairement, dans le cadre de la Conférence régionale de santé et de l'autonomie (CRSA) et de ses sous-commissions dont la Commission spécialisée de l'organisation des Soins (CSOS) mais aussi auprès du Conseil régional ;
- Au niveau des instances régionales et locales consultées à la discrétion du Directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine (les conseils territoriaux de santé (CTS), le Conseil économique, social et environnemental (CESER) ;
- Auprès directement de l'ARS Nouvelle-Aquitaine à l'occasion de rencontres inter-fédération, bilatérales et de séances de travail dédiées.

1.2 Fil rouge « la résilience hospitalière »

La thématique du congrès 2023 de Biarritz consacrée à la résilience hospitalière a été déclinée, tout au long de l'année, à travers de multiples actions de soutien des établissements adhérents de la FHF Nouvelle-Aquitaine.

1.2.1 Congrès interrégional des FHF Nouvelle-Aquitaine et Occitanie à Biarritz les 14 et 15 septembre 2023



Pour sa 15^{ème} édition, le congrès inter-régional s'est tenu les 14 et 15 septembre à Biarritz.



Le congrès a battu des records en termes de participation avec plus de 300 participants, 80 intervenants et 150 partenaires.



La thématique générale « Se réinventer : la résilience hospitalière » a été traitée par le grand témoin **Gabrielle Halpern**, philosophe, et déclinée dans le cadre des 6 ateliers :

- Les Coopérations, facteur d'innovation organisationnelle ?
- Le « Magnet Management » pour réinventer nos collectifs de travail
- Le virage domiciliaire : entre gestion du quotidien et projections vers l'avenir
- Réinventer le financement
- Transformation écologique : les outils pour agir
- 2023, une nouvelle vague pour la gouvernance.

L'ensemble des présentations sont disponibles sur le site Internet du congrès : <https://www.congres-fhf-nouvelle-aquitaine-occitanie.com/>

1.2.2 Signature de l'accord-partenarial entre la FHF Nouvelle-Aquitaine et Pôle Emploi



La FHF Nouvelle-Aquitaine a conclu un accord partenarial régional avec Pôle emploi, signé, le 28 avril 2023, par le directeur régional de Pôle emploi, Monsieur Alain MAUNY et le Président de la FHF Nouvelle-Aquitaine, Monsieur Xavier BONNEFONT.

Cet accord, porteur d'engagements réciproques de la FHF Nouvelle-Aquitaine et Pôle emploi pour une durée de trois ans, est articulé autour des 3 axes stratégiques :

- Partager les besoins en compétence du secteur public, ainsi que les offres de services de Pôle emploi et renforcer la connaissance mutuelle de la FHF et de Pôle emploi ;
- Promouvoir les métiers du secteur public de la santé, du grand âge et du handicap, ainsi que les opportunités d'emploi ;
- Mobiliser les ressources et dispositifs de Pôle emploi pour adapter, optimiser et fiabiliser les processus de recrutements ponctuels et pérennes.

Le plan d'actions sera déployé sur les différents territoires permettant le développement des relations de proximité entre établissements et agences de Pôle emploi.

1.2.3 Journée régionale dédiée à « la transformation écologique : les outils pour agir »

Au regard de l'actualité et des préoccupations de nos adhérents, la FHF Nouvelle-Aquitaine a organisé une journée régionale sur le thème du développement durable et de la RSE dans les établissements de santé, sociaux et médico-sociaux.

Cette journée a eu lieu le vendredi 15 décembre à Pessac avec près d'une centaine de participants.

La permanence de la FHF NA a échangé avec Bernard JOURDAIN, président de l'ADSNA et responsable DD au CH de Niort et l'ANFH pour établir le programme de cette journée.

Le thème de la journée était « la transformation écologique en santé, des outils pour agir ». Celle-ci a été déclinée ainsi :

- Une matinée de conférences plénières avec notamment :
 - o Une table ronde sur les politiques publiques avec l'intervention de Rudy CHOUVEL, chargé de mission Transition écologique en santé à la FHF, Hélène GILQUIN de la DGOS et Claire MORISSON de l'ARS Nouvelle-Aquitaine
 - o Une présentation de la boîte à outils « cap hôpital » avec le concours de Noëlle BERNARD, CHU de Bordeaux, Bernard JOURDAIN, CH de Niort, Dominique REY, CH La Rochelle
- L'après-midi, des ateliers thématiques tournants d'une durée d'une heure afin de permettre aux adhérents de participer à plusieurs ateliers
 - o 2 ateliers sur la fresque en santé par groupe de 20 personnes
 - o Plusieurs ateliers thématiques relatifs à la RSE en santé / médico-social, RETEX sur l'énergie, les unités durables et l'offre alimentaire

2. Association FHF NA

2.1 Gouvernance - Instances

Les instances de la FHF Nouvelle-Aquitaine se sont tenues, selon des modalités mixtes (accessibles en présentiel et en visioconférence), durant toute l'année 2023 afin de permettre la participation du plus grand nombre.

La convention régionale a été organisée, le 8 décembre à la Cité du Vin à Bordeaux.

Le Conseil d'administration s'est réuni à trois reprises :

- Le 28 avril
- Le 14 septembre en réunion extraordinaire sur le sujet de la révision du Projet régional de santé
- Le 8 décembre.



Trois réunions du Bureau se sont tenues aux dates suivantes :

- Le 20 janvier
- Le 7 mars en réunion extraordinaire sur la mise en œuvre de la régulation de l'intérim médical
- Le 16 juin.

A l'occasion de ces réunions sont abordés la vie de l'association (budget, nouvelles adhésions...), ainsi que les sujets d'actualité dont de manière non exhaustive pour cette année :

- Dans le champ sanitaire :
 - Les réformes des autorisations et la révision du SRS-PRS 2028-2028
 - La mise en œuvre de la régulation de l'intérim médical avec l'entrée en vigueur de l'article 33 de la loi RIST
 - Les tensions hospitalières, notamment en période estivale (régulation des urgences, fermetures de lits, le dispositif régional de gestion des lits...)
 - La révision du cahier des charges de la Permanence des soins ambulatoire (PDSA)
 - Le déploiement généralisé des Service d'accès aux soins (SAS)
 - Les réformes de financement (urgences, psychiatrie, SMR)
 - Le Ségur investissement
 - L'activité et les finances des établissements publics sanitaires
 - Le renouvellement du schéma des formations sanitaires et sociales du Conseil régional pour la période 2024/2028 ;
- Dans le champ médico-social :
 - Les problématiques de ressources humaines non médicales
 - La situation financière des ESMS
 - Les projets immobiliers
 - Les évaluations des ESMS
 - Les réformes structurelles des USLD et SSIAD en SAD
 - ESMS numérique
 - Les calendriers des appels à projet.

2.2 Permanence

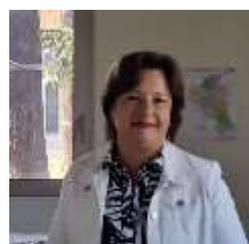
Depuis le 1^{er} juillet 2017, la permanence FHF Nouvelle-Aquitaine, localisée sur le site du CH Charles PERRENS à Bordeaux, est composée de trois personnes qui appuient le Président, les Vice-Présidents, ainsi que le Délégué régional et le bureau de la FHF Nouvelle-Aquitaine :



Un directeur régional,
Anne-Laure NAVARRE



Une chargée de mission,
Sandrine LE GUENNEC



Une assistante de direction,
Sylvie LASCAUD-THOMASSON

2.3 Bilan financier



La convention régionale a proposé de reconduire en 2023, pour la troisième année consécutive, l'application d'une remise exceptionnelle à hauteur de 19% sur l'appel à cotisations auprès de ses adhérents aux fins, d'une part, de prendre en compte le contexte financier très complexe auquel sont confrontés les établissements adhérents et, d'autre part, de limiter le cumul des excédents de l'association.

Les dépenses de l'association se répartissent globalement sur 2 postes :

- La cotisation annuelle à la FHF nationale
- La masse salariale (3 temps pleins).

3. Animation

3.1 Coordination



Tout au long de l'année, la FHF NA organise trois à quatre visioconférences par mois :

- Deux visioconférences bi-hebdomadaires à destination des établissements sanitaires réunissant en moyenne 25 établissements ;
- Une à deux visioconférences par mois à l'attention des établissements médico-sociaux auxquelles participent une cinquantaine d'établissements.

Ces réunions permettent d'informer les établissements sur les actualités nationales et régionales, d'aborder les sujets à enjeux, de répondre aux questions des adhérents et de partager les expériences et éventuelles difficultés aux fins de mettre en place des actions et d'intervenir, le cas échéant, au niveau de l'ARS et/ou de la FHF nationale.

La permanence de la FHF Nouvelle-Aquitaine participe également aux réunions territoriales FHF. En 2023, des réunions ont été organisées dans les Landes, la Vienne, les Deux-Sèvres et la Charente.

3.2 Groupes de réflexion

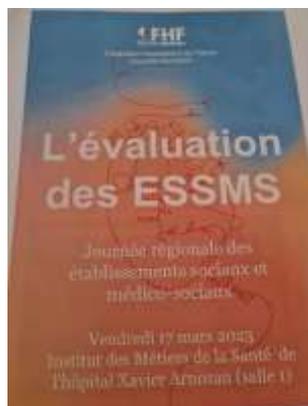


La FHF Nouvelle-Aquitaine pilote ou participe à plusieurs groupes de réflexion :

- A l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine :
 - o Les échanges GHT institués, en 2022, entre référents de GHT afin de partager les modalités de déclinaison des dispositifs législatifs et réglementaires dans chacun des GHT de la Région, ainsi que leurs expériences et initiatives respectives. Ce nouveau temps d'échange a été organisé à 3 reprises, le 6 juillet, le 19 octobre et le 30 novembre 2023 ;
 - o Le G2RSMS, regroupant des représentants des établissements médico-sociaux, s'est tenu quatre fois, le 13 janvier, le 7 avril, le 9 juin et le 13 octobre 2023. Le groupe a abordé les sujets d'actualité dont les réformes des SSIAD, les tensions RH, l'évaluation des ESMS, Les difficultés financières ont constitué le fil rouge des discussions de chaque réunion (enquête, courriers CD, rencontre ARS, ...). Lors de ces séances, les membres du travail ont également travaillé sur plusieurs documents afin de constituer une base documentaire à destination des adhérents
 - o Les réunions régionales des directeurs des ressources humaines (23 juin et 20 octobre) sous un nouveau format régional en modalités mixtes (présentiel et visioconférence), des directeurs des finances (16 mars, 6 juin et 16 novembre), chacune en lien avec les pôles d'expertise de la FHF nationale
 - o Des rencontres régionales avec les directeurs qualité et les directeurs des soins pourront être développées dans les prochaines années en lien respectivement avec le CCECQA et l'AFDS.
- A l'échelle de l'ex-région Aquitaine
 - o Le GRAHPA, instance stratégique de réflexion et de discussion des directeurs et Présidents de CME des établissements sanitaires, a été réuni à 3 reprises, le 28 mars, le 8 juin et le 18 octobre 2023
 - o Les réunions des directeurs des affaires médicales.
- A l'échelle de l'ex-région Poitou-Charentes, la FHF NA participe également, en tant qu'invité, aux réunions de la Conférence régionale des Présidents de CME de centres hospitaliers et aux « G5 », réunion des directeurs des 5 hôpitaux de référence de la région Poitou-Charentes.

3.3 Evènements régionaux organisés par la FHF NA

3.3.1 Journée régionale du secteur médico-social



Comme chaque année, la FHF Nouvelle-Aquitaine a organisé une journée régionale à destination des établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS), le vendredi 17 mars.

Cette année, le thème de cette journée était consacré à l'évaluation des ESMS avec le nouveau référentiel national de la HAS. Les objectifs de cette journée étaient de préparer les ESSMS à cette échéance et de les sensibiliser au management de la qualité.

Cette journée fut un succès au regard du nombre de participants et de la qualité des intervenants.

Martine JOURDAIN BERNARD, cheffe de projets au CCECQA et **Guillaume TICHANÉ**, directeur adjoint à l'établissement Public d'Accompagnement et de Soins (EPAS 65), ont présenté le nouveau dispositif d'évaluation de la HAS et notamment les nouvelles méthodes ainsi que quelques outils.



Stéphanie LACARRIERE, directrice exécutive du GCS Achats Nouvelle-Aquitaine, a exposé les différents types de marché, ainsi qu'un exemple de document de consultation pour choisir son évaluateur externe. Ce document a été diffusé à l'ensemble des adhérents de la FHF NA.

3.3.2 Séminaire système d'information et cybersécurité

La FHF Nouvelle-Aquitaine a organisé, le 8 décembre 2023 à la suite des réunions de la convention régionale et du conseil d'administration, un séminaire consacré à la thématique suivante : « SI et cybersécurité : quelle stratégie et quelle gouvernance ? »

L'objectif était de sensibiliser les représentants légaux des établissements publics aux enjeux SI et cybersécurité à l'appui d'un discours pédagogique et impactant afin de générer une prise de conscience et de proposer des réflexes pratiques à adopter.

Ce séminaire a été construit avec la participation du conseiller numérique en santé de la FHF nationale, du responsable de la cellule cybersécurité Santé du GIP ESEA et d'un représentant du collectif des directeurs des systèmes d'informations de la région, autour de :

- Un temps de présentation du contexte général, des orientations de la FHF, ainsi que de la stratégie régionale
- Un temps d'échange, sous forme de table ronde, entre les intervenants et les participants dans la salle.

3.3.3 Webinaires

- **Les Objectifs quantifiés de l'offre de soins (OQOS) d'imagerie**

La FHF Nouvelle-Aquitaine a organisé, le 12 janvier, un webinaire ouvert aux établissements sanitaires, à deux niveaux, sur les OQOS d'imagerie :

- Les autorisations d'équipements de matériel lourds en 2023 au regard de :
 - o Une période unique de dépôt des demandes d'autorisation
 - o Les OQOS disponibles, par département, sur la période de dépôt du 1^{er} janvier au 28 février 2023 ;
- La révision du Projet régional de santé (PRS) et les enjeux en termes d'EML afin de présenter :
 - o Les impacts majeurs de la réforme des autorisations des EML
 - o L'évolution des principes généraux de détermination des implantations
 - o L'évolution des OQOS.

- **Les réformes des SSIAD**

A la demande de ses adhérents, la FHF NA a organisé un webinaire afin de présenter les deux réformes impactant les SSIAD :

- Une réforme tarifaire qui fixe une nouvelle tarification des SSIAD visant à mieux prendre en compte les besoins en soins et le niveau de dépendance ;
- Une réforme structurelle visant à les transformer en Service Autonomie à Domicile impliquant de disposer d'un service d'aides.

- **ESMS numérique**

Avec l'appui du GIP ESEA, la FHF NA a organisé deux webinaires à destination des établissements sociaux et médico-sociaux. Un premier webinaire pour présenter l'appel à projet ESMS numérique 2023 et un second webinaire sur le thème de la mutualisation de la fonction responsable SI entre ESMS.

A cette occasion, deux RETEX ont été présentés :

- Les représentants du GCSMS du Haut-Poitou sur l'émergence du projet, sa gouvernance, les leviers et les freins prévalant à la mutualisation, ainsi que les intérêts pour chaque établissement ;
- Un représentant de l'ALPI 40 (syndicat mixte faisant la promotion et le développement de l'outil informatique dans les Landes) sur les services informatiques rendus à ses adhérents.

3.4 Congrès interrégional



Pour sa 15^{ème} édition, le congrès inter-régional s'est tenu, les 14 et 15 septembre à Biarritz, sur la thématique « Se réinventer : la résilience hospitalière » (cf. fil rouge présenté plus haut).

3.5 Appui aux établissements

3.5.1 Accompagnement des établissements / Réponses au fil de l'eau aux questions techniques et demande de conseils

La FHF NA assure, au fil de l'eau, la diffusion des actualités, des évolutions de réglementation, des appels à projet... dont elle a connaissance via ses différents partenaires notamment sur les sujets suivants en 2023 :

- Les actualités budgétaires et financières, RH
- Des tours de table sur les situations financières, l'offre de soins et les problématiques RH (période estivale...) et les enquêtes en cours
- S'agissant de l'offre de soins : le CNR, la révision du PRS, la réforme des autorisations et les OQOS, les tensions hospitalières, parcours d'aval des urgences et gestion des lits, campagne d'autorisation des PUI...
- S'agissant des finances : les circulaires budgétaires, les comités consultatifs d'allocation des ressources, le PLFSS, l'évolution des charges, les réformes de financement...
- S'agissant des ressources humaines : la concertation sur le schéma des formations sanitaires et sociales, la prime de service, la régulation de l'intérim (entrée en vigueur de l'article 33 de la loi RIST), la procédure 2023 des EVC, la mission IGAS sur la PDSSES, révision du zonage...

Elle répond également quotidiennement à une dizaine de demandes ponctuelles par jour en lien avec les pôles d'expertise de la FHF nationale.

3.5.2 Base documentaire à destination des ESMS



La FHF Nouvelle-Aquitaine a construit une base documentaire à destination de ses adhérents du secteur social et médico-social.

Les adhérents peuvent y trouver de nombreux documents, tels que la campagne de communication des métiers du grand âge de la FHF NA, le contrat de séjour de la FHF, des exemples de trames d'entretien professionnel et une trame de règlement intérieur du CSE.

Ces documents ont été travaillé par le G2RSMS à l'instar des modèles de délibérations financières et les règlements intérieurs de CVS et CSE.

3.5.3 Référent Handicap Mutualisé Nouvelle-Aquitaine

La FHF Nouvelle-Aquitaine a renouvelé sa convention avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) pour la période 2023-2025. Cette convention permet le financement du poste de Référent Handicap Mutualisé (RHM) en région Nouvelle-Aquitaine.



Ainsi, **Madame Magali DOUMECHE** a pris ses fonctions, le 2 mai dernier, sur le poste de Référent Handicap Mutualisé (RHM) en région Nouvelle-Aquitaine.

Elle est désormais la personne ressource pour toutes les questions liées à la prise en compte du handicap dans les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux publics de la région.

En effet, le RHM a pour mission de promouvoir la politique handicap dans les établissements pour le recrutement, la formation et le maintien dans l'emploi des agents de la Fonction Publique Hospitalière. A ce titre, le RHM concourt par son expertise et son accompagnement aux obligations des employeurs qui résultent de la loi du 11 février 2005. Il exerce sa mission en lien avec les référents handicap dans les GHT et dans les établissements adhérents de la FHF.

Son rôle est notamment d'informer les établissements sur les modalités d'intervention du FIPHFP, accompagner les employeurs à structurer le parcours professionnel des agents en situation de handicap, assurer la mise en œuvre d'actions de sensibilisation, de communication et de formation, assister les établissements lors de la déclaration des BOE ou lors des opérations de contrôle du FIPHFP et apporter un appui aux établissements dans l'animation de leur politique handicap.

3.6 Newsletters



Les établissements adhérents reçoivent, par email à fréquence trimestrielle, une newsletter dématérialisée dont le contenu est structuré autour des principales actualités, d'une synthèse des dernières rencontres/réunions auxquelles la FHF NA a participé, d'un rappel des appels à projets et enquêtes en cours et d'une mise en lumière des succès et initiatives des établissements, ainsi que de l'agenda des prochains événements.

4. Activité de lobbying et de représentation des établissements

4.1 Rencontres régulières avec l'ARS



La FHF NA a développé les échanges avec l'ARS NA toute l'année :

- Une rencontre a été organisée avec le Directeur général de l'ARS, le 16 juin ;
- Trois rencontres avec la DOS se sont tenues, les 2 mars, 28 avril, et 29 septembre ;
- Une rencontre a été programmée avec la direction de l'Autonomie (DSPA), le 13 juin 2023 ;
- La FHF NA a également participé aux différentes réunions entre l'ARS et les fédérations sanitaires, médico-sociales et représentantes des établissements publics de santé mentale.

Ces échanges ont permis de défendre les positions et actions menées dans le courant de l'année 2023 par la FHF NA sur les thèmes suivants :

- Les tensions hospitalières et les orientations stratégiques et structurelles à entreprendre dont la gestion des lits
- La régulation de l'intérêt
- Le suivi de la mise en œuvre du Ségur investissement
- La révision du projet régionale de santé
- La mise en œuvre du droit de dérogation du Directeur général de l'ARS en Nouvelle-Aquitaine (décret n° 2023-260 du 7 avril 2023)
- Le calendrier et modalités d'autorisation et de renouvellement d'autorisation 2024
- La politique de l'ARS Nouvelle-Aquitaine relative aux centres publics de santé
- Les situations budgétaires et financières des établissements publics sous l'effet notamment de l'inflation et leur impact sur les trésoreries
- Les problématiques des retours à domicile depuis les urgences suite à la réforme de la garde ambulancière
- Les tensions RH et la déclinaison des mesures Ségur
- Les réformes des services à domicile
- L'évaluation externe des ESMS
- Le programme ESMS numérique
- ...

4.2 Les conseils départementaux

Face à la dégradation généralisée de la situation financière des EHPAD publics, en 2023, la FHF Nouvelle-Aquitaine a adressé, à deux reprises, des courriers signés de son Président aux présidents des conseils départementaux en vue de les alerter sur la situation financière dégradée des ESMS publics.

- En février, un courrier a été adressé aux neuf conseils départementaux qui avaient voté un taux d'évolution des tarifs hébergement inférieur à 5%. In fine, quelques départements ont révisé leurs taux d'évolution pour l'année 2023.
- En novembre, la FHF NA a alerté, par courrier, l'ensemble des conseils départementaux et à l'ARS sur la nécessité de voter un taux d'évolution des tarifs à la hauteur du taux d'inflation et de financer intégralement l'ensemble des mesures salariales. La FHF NA a également adressé un communiqué de presse.

4.3 Représentation de la FHF aux instances et consultations régionales

La FHF Nouvelle-Aquitaine a participé de manière notable en 2023 aux consultations régionales en apportant des contributions et propositions écrites pour l'élaboration des travaux suivants après concertation avec ses établissements adhérents :

- Le Schéma régional des formations sanitaires et médico-sociales (Conseil régional)
- La révision du cahier des charges régional de la Permanence des soins ambulatoire (PDSA)
- La déclinaison régionale du dispositif de gestion des lits (par l'ARS NA)
- L'encadrement du recours au motif 2 de recrutement de praticien contractuel
- Les modalités de répartition de la dotation populationnelle urgences (dans le cadre du CCAR urgences)
- Les exigences, objectifs et calendrier SUN ES et HOP'EN
- Le CNR Bien Vieillir.

Plus largement, comme les précédentes années, la FHF NA a organisé sa représentation auprès de organismes/instances/partenaires régionaux suivants :

- ANFH - Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier
- CGOS - Comité de gestion des œuvres sociales
- ORU - Observatoire régional des urgences
- La CRSA (plénière et permanente) - Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie et ses sous-commissions spécialisée pour l'organisation des soins, permanente, usagers, prévention et médico-sociale
- Les commissions de subdivision de l'Internat ex-Aquitaine, ex-Limousin et ex-Poitou-Charentes
- Le CESER - Conseil économique, social et environnemental régional
- Le CCECQA - Comité de coordination de l'évaluation clinique et de la qualité en Nouvelle-Aquitaine
- GIP ESEA
- FIPHFP - Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique
- Commission de Conciliation et d'Indemnisation des accidents médicaux et infections iatrogènes
- COPIL Sensibilisation des acteurs de terrain à la prévention de la radicalisation
- CCES - Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi du plan régional de prévention et de la gestion des déchets
- CESP – Jury Contrat d'engagement de service public
- COPIL des Acteurs du dispositif "Accès à la contraception, aux droits sexuels et à l'égalité"
- Commission des pénalités financières de la CPAM
- ORS - Observatoire régional de la santé
- ERENA - Espace de Réflexion Ethique de Nouvelle Aquitaine et Conseil d'Orientation
- CCIRA – Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics
- Comité de concertation suivi des GHT
- GCS Achats
- CCARU - Comité consultatif d'allocations des ressources, section urgences
- CCAR-PSY - Comité consultatif d'allocations des ressources, section psychiatrie
- CCAR-SSR - Comité consultatif d'allocations des ressources, section SSR
- CRCDC - Comité de pilotage au Plan Régional de Prévention des Cancers
- COTRIM - Comité technique régional de l'information médicale
- Comité régional de pilotage de l'identité numérique
- Numérique en santé et en ESMS avec HOP'EN SUN-ES,
- Comité régional stratégique du numérique en santé
- Comité de pilotage RSE Santé durable
- AFENA - Association Filière Endométriose Nouvelle Aquitaine
- CAQES
- Comité Plateforme régionale de gestion des demandes de Transports
- Collège national des directeurs et responsables de sécurité des systèmes d'information
- Groupe de travail stratégie vaccinale COVID
- Comité de pilotage régional des projets SAS
- Conseil Régional de l'Investissement en Santé (CRIS)
- Comité régional de pilotage de l'identité numérique (CORPIN)
- COPIL médiateur santé pair
- Pair aidance
- GT SERAFIN-PH
- Comité Technique Régionale en Santé Mentale
- Ouverture temporaire de lits de médecine

- Hébergements temporaires non médicalisés
- GT Imagerie
- Comité de déploiement des infirmiers de pratique avancée
- Groupe de travail norme écoresponsable « hébergement en ES/ESMS
- Comité stratégique plan antichute
- Conférence régionale des Présidents de CME de CH
- Appel à projet mesures nouvelles de pédopsychiatrie et psychiatrie périnatale – Jury régional d'expert.

Et plus récemment :

- Club des professionnels e-parcours
- Commission régionale de la prise en charge médicamenteuse de la personne âgée sur le parcours de soins
- Comité de suivi régional de la réforme des services autonomie à domicile (SAD)
- COPIL « Mon espace santé » de la Nouvelle-Aquitaine.

La représentation FHF NA est également déclinée sur les territoires :

- CODAMUPS-TS - Comité Départemental de l'Aide Médicale Urgente, de la Permanence des Soins et des Transports Sanitaires
- CDCA - Conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie
- CRIS - Comité régional de l'investissement
- Comité de pilotage du plan régional de Prévention des cancers
- Conférence des financeurs de la prévention et de la perte d'autonomie
- Conseil départemental consultatif des personnes handicapées
- CDCAPH - Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées
- CTS - Les 12 Conseils territoriaux de santé...

A cela il faut rajouter les COPIL, commissions AAP et groupes de travail pilotés par l'ARS en déclinaison de la stratégie nationale.

4.4 Contribution aux évènements, colloques et forums régionaux

La FHF NA était présente également aux évènements régionaux, notamment le séminaire régional relatif à la gestion des lits, le Copil de l'ADSNA ou encore les évènements organisés par ses partenaires comme l'ANFH (journée des dispositifs d'appui de l'ANFH, journée sur le baromètre social) ...

4.5 Liens avec la FHF nationale



La FHF NA entretient des liens très étroits avec la FHF nationale aux fins de disposer des dernières actualités, projets de textes et de valoriser les initiatives des adhérents de la région :

- Participation aux visioconférences hebdomadaires entre les fédérations régionales et la délégation nationale de la FHF ;
- Organisation de visioconférences dédiées à la régulation de l'intérim avec le pôle RH de la FHF (les 23 février et 23 mars)
- Participation au salon Santexpo les 23 au 25 mai ;
- Participation aux Universités d'été, les 5 et 6 septembre ;
- Participation au séminaire des délégués SMS, les 9 et 10 octobre.
- Participation au groupe de travail sur les conventions à mettre en œuvre en lien avec les réformes des autorisations.

Sur sollicitation de la fédération régionale, plusieurs pôles de la FHF interviennent lors des réunions territoriales et régionales des différentes directions (directeurs des finances, des RH, des affaires médicales...).

5. La FHF NA en actions - Contributions et propositions

Parmi les différentes actions mises en œuvre dans le courant de l'année, la FHF NA s'est particulièrement investie sur les sujets suivants.

5.1 Régulation de l'intérim

Afin d'accompagner au mieux les établissements de santé publics dans le cadre de la mise en œuvre de la régulation de l'intérim médical (entrée en vigueur de l'article 33 de la loi RIST), la FHF Nouvelle-Aquitaine a multiplié les actions :

- Actualisation du diagnostic, en janvier 2023, avec l'ARS Nouvelle-Aquitaine à l'appui d'une enquête régionale faisant ressortir notamment le taux de recours à l'intérim sur les activités de PDSES et diurnes ;
- Organisation de visioconférences, avec l'intervention du pôle RH de la FHF, afin de présenter le nouveau cadre juridique, de remonter les différentes problématiques et effets de bord liés à la mise en place de la réforme, ainsi que de répondre à toutes les interrogations théoriques et pratiques des établissements ;
- Tenue d'un bureau exceptionnel, en mars 2023, afin de consolider la position de la FHF Nouvelle-Aquitaine sur les modalités de recrutement et de rémunération à proposer aux praticiens intérimaires conformément au cadre statutaire national (statut de praticien hospitalier, recrutement comme praticien contractuel sur la base notamment des motifs 1 et 2) ;
- Rédaction et mise à disposition des établissements de courriers-type à adresser à l'ARS NA ;
- Rencontres hebdomadaires avec l'ARS NA avant et après le 3 avril 2023, date d'entrée en vigueur de l'encadrement de l'intérim médical ;
- Suivi et remontées des difficultés de mise en œuvre en lien avec la FHF nationale.

5.2 Enquête métiers en tension et difficultés de recrutement



La FHF Nouvelle-Aquitaine a renouvelé en partenariat avec l'ANFH l'enquête métiers en tension et difficultés de recrutement. Cette étude avait été menée initialement, fin 2019, et avait permis d'objectiver les besoins des établissements de la région.

Au regard de l'évolution significative du contexte et de la situation des établissements adhérents de la FHF Nouvelle-Aquitaine depuis 2020 et la crise du COVID, il est apparu nécessaire d'actualiser cette étude afin de :

- Evaluer les difficultés de recrutement par métier ;
- Quantifier les postes non pourvus ;
- Identifier les raisons et solutions auxquelles les établissements ont ou souhaiteraient avoir recours pour pallier les difficultés de recrutement ;
- Evaluer l'évolution de l'absentéisme et le turn-over entre 2019 et 2022.

Pour ce faire, le questionnaire a été retravaillé avec l'appui d'un groupe de travail constitué de DRH et a été diffusé, cet été, à l'ensemble des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de Nouvelle-Aquitaine (soit 284 établissements).

Plus de 73% des établissements ont répondu à cette enquête ; ce qui permet de disposer d'une représentation significative.

Les résultats sont en cours de finalisation à la fin de l'année 2023 et ont vocation à être communiqués largement au début de l'année 2024 afin de sensibiliser les partenaires et tutelles aux besoins de formation (schéma des formations sanitaires et sociales...) mais également de servir de base à des réflexions et à l'élaboration de plans d'actions avec les établissements.

L'enquête sera renouvelée à minima tous les 2 ans.

5.3 Service d'accès aux soins (SAS)



Dans le contexte de généralisation du déploiement des SAS conformément aux mesures Braun, la FHF Nouvelle-Aquitaine participe activement aux instances régionales mises en place par l'ARS NA et aux travaux qui en découlent.

S'agissant des instances, la FHF NA est membre du Copil et du bureau (restreint) régionaux SAS.

S'agissant des travaux, elle a co-piloté avec l'ARS NA et l'URPS :

- L'élaboration des deux documents, le cahier des charges régional et une convention-type de gouvernance adaptable au contexte local comportant notamment l'organisation du SAS et les instances de gouvernance ;
- Le suivi et l'accompagnement du déploiement des SAS dans chaque territoire.

Elle poursuivra ces actions en 2024.

5.4 Révision du Zonage

La FHF Nouvelle-Aquitaine a porté devant la Commission spécialisée de l'organisation des soins (CSOS) et auprès de l'ARS Nouvelle-Aquitaine dans le cadre de la révision du Projet régional de santé, un avis précis et argumenté, sur les propositions de révision des zones du schéma régional de santé de la région Nouvelle-Aquitaine qui donnent lieu à la répartition des activités de soins, de laboratoires de biologie médicale, ainsi que des équipements matériels lourds.

Elle s'est notamment opposée à distinction des zones de recours et de proximité pour la planification de l'offre de soins critiques, de cardiologie interventionnelle et de médecin nucléaire.

5.5 Ségur investissement

La FHF Nouvelle-Aquitaine a dénoncé :

- D'une part, le délai d'instruction de près de 2 années, des projets d'investissements structurant par l'ARS NA
- D'autre part, le décalage entre les capacités de financement de l'ARS dans le cadre du Ségur investissements structurants et les besoins de financement des établissements ; décalage aggravé ces derniers mois au regard notamment de :
 - o L'évolution significative des coûts à la hausse (inflation)
 - o L'évolution progressive du coût de l'emprunt (renchérissement des taux d'intérêt)
 - o La dégradation des situations financières des établissements (diminution de la marge brute).

Dans ce contexte, après concertation avec ses adhérents, notamment les membres de son bureau, la FHF Nouvelle-Aquitaine a appelé l'ARS à finaliser, dans les meilleurs délais, la procédure d'instruction et à mettre fin à l'incertitude, après plus de 2 ans d'échanges avec les établissements porteurs de projet, afin de :

- Apporter in fine une décision aux équipes des établissements qui se sont fortement mobilisées pour constituer les dossiers et répondre aux demandes de l'ARS
- Ne pas dénaturer l'esprit du Ségur investissement qui visait, à l'origine, à permettre aux établissements d'engager des investissements irréalisables et insoutenables jusqu'à présent en raison de leur situation financière ;
- Ne pas nuire à l'économie globale du projet ;
- Eviter le saupoudrage des crédits ;
- Eviter que les entreprises du bâtiment ne soient pas en mesure de répondre à toutes les demandes formulées sur une même période.

5.6 Service civique



Depuis 2016, la FHF NA dispose d'un agrément collectif au service civique.

- Une centaine d'établissements sont rattachés à cet agrément ;
- 15 fiches missions ont été agréées à la fois pour les établissements de santé et les structures médico-sociales ;
- En 2023, environ 50 contrats ont été signés.

La permanence de la FHF NA est en charge de la gestion administrative de l'agrément collectif. Elle assure un suivi des contrats, une veille et accompagne les établissements dans leurs démarches.

Elle a également organisé trois sessions de formation en visioconférence à destination des tuteurs.

Dans un souci de cohérence et de coordination enfin, la permanence de la FHF NA participe à des réunions avec les autres fédérations régionales afin d'échanger sur les pratiques et les outils mobilisés.

5.7 Enquêtes

La FHF Nouvelle-Aquitaine a réalisé, tout au long de l'année, des enquêtes en vue d'objectiver et d'appuyer les positions défendues aux niveaux national et régional sur des sujets importants tels que :

- En matière de finances : sur les finances et l'activité des établissements sanitaires (janvier, avril et novembre), les factures d'énergie (avril) les comptes financiers (mai), le Ségur investissement (juillet)
- En matière de RH : sur la Prime de solidarité territoriale (PST) (mai)
- Pour le ESMS : les difficultés financières, les tensions en ressources, le coût de l'énergie
- Une enquête spécifique sur les USLD...

6. Orientations stratégiques pour 2024

- **Soutenir les établissements dans le cadre des tensions RH**
 - o Promouvoir et exploiter les résultats de l'enquête régionale métiers en tension et difficultés de recrutement
 - o Déployer le plan d'actions inscrit dans la convention de partenariat conclue avec Pôle emploi
 - o Organiser une nouvelle édition de la journée « Parcours et attractivité des internes » ;
- **Accompagner la réforme du régime des autorisations d'activité**
 - o Appuyer les établissements sanitaires adhérents pour le dépôt de leurs dossiers d'autorisation ou de renouvellement d'autorisation suite à la révision du PRS et dans le cadre de l'évolution des régimes des autorisations, notamment pour les activités de traitement du cancer
 - Organisation de sessions d'information et d'accompagnement
 - Participation au groupe de travail national sur les conventions en lien avec les autorisations
 - o Promouvoir une organisation efficiente de l'offre de soins non programmés
 - Organisation de l'offre des urgences dans la perspective de la réforme de ces activités (antenne d'urgences)
 - Stratégie de déploiement des centres (publics) de santé
 - Recours au droit de dérogation du Directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine
 - o Participer aux réflexions sur l'évolution de la permanence des soins (PDES et PDSA) ;
- **Poursuivre le soutien aux ESMS**
 - o Accompagnement du dialogue social (formation ESMS)
 - o Construire et mettre à disposition des documents communs à destination des ESMS (plan bleu, règlement intérieur pour le personnel, ...)
 - o Accompagner les ESMS dans le virage numérique et la cybersécurité
 - o Accompagner les SSIAD dans la réforme des services à domicile
 - o Valoriser les bonnes pratiques en matière de coopérations médico-sociales ;
- **Soutenir les établissements sur les questions financières : le Ségur investissement et les réformes de financement**
 - o Assurer le suivi de la mise en œuvre du Ségur investissement
 - o Contribuer à l'accompagnement des établissements dans la mise en œuvre des réformes de financement (urgences, psychiatrie et SMR) ;
- **Poursuivre l'implication de la FHF Nouvelle-Aquitaine dans la démocratie sanitaire** en portant les positions des établissements notamment en Commission Régionale Santé et Autonomie (CRSA) et en Commission Spécialisée pour l'Organisation des Soins (CSOS) ;
- **Accompagner les établissements dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique de développement durable et de responsabilité sociétale d' « entreprise » (RSE)**
 - o Inciter les établissements publics sanitaires, sociaux et médico-sociaux à s'engager de manière forte dans le respect d'une sobriété énergétique à court, moyen et long terme
 - o Favoriser l'intégration de la notion de développement durable dans le cadre des investissements immobiliers, notamment dans les projets Ségur investissement
 - o Promouvoir les achats durables dans une logique d'économie circulaire
 - o Encourager les établissements à s'engager dans une démarche RSE ;
- **Renforcer la communication et le lobbying en vue d'asseoir le poids et d'accroître la visibilité des actions de la FHF NA**
 - o Développer le lobbying auprès des élus (Présidents de conseil de surveillance députés et sénateurs...)
 - o Concevoir des supports de présentation de la FHF NA, ses actions et ses chiffres clés à destination des adhérents et du grand public
 - o Organiser des conférences de presse régulières
 - o Développer les communications sur les réseaux sociaux.